



Arles, mercredi 8 juillet 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/03140**Modifiant l'avis n° FR/2020/02685**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°2020-07-0042

**Autres événements (Branche Est d'Aigues-Mortes
- Réseau secondaire du Canal du Rhône à Sète)**

**Révision de la hauteur libre sous-ouvrage définie
au Règlement Particulier de Police du CRS**

Modification des conditions de navigation (hauteur libre sous ouvrage actualisée à 4,63m pour une cote du bief à +70cm par rapport au zéro NGF) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 17/06/2020 à 12:00

o **Canal du Rhône à Sète**

entre les pk 0,000 (Carrefour Est de la déviation d'Aigues-Mortes) et pk 3.390
(amont pont tournant SNCF de la radelle)

Commentaire :

Par dérogation au règlement de police du Canal du Rhône à Sète, les usagers de la voie d'eau sont informés que pour un niveau d'eau de la branche EST d'Aigues-Mortes, mesuré à +70 cm par rapport au zéro NGF (c'est à dire au seuil des Plus Hautes Eaux Navigables), la hauteur libre sous-ouvrage est de 4,63m.

Par nature, le niveau du bief de la branche précitée, fluctuant en permanence, impose aux usagers de la voie d'eau, de vérifier celui-ci, pour tout franchissement de pont. Cette donnée peut-être lue via l'échelle limnimétrique en amont rive gauche du Pont de Provence enjambant la branche Est.

A titre d'exemple : un bateau ayant un tirant d'air de 4.83m ne pourra franchir les ponts que si le niveau du bief est plus bas que +50 cm par rapport au zéro NGF.

La présente mesure d'actualisation fait suite à de récents levés topographiques des ouvrages d'art du secteur.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Joseph VIOLLIN